

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des emplois permanents au 1er décembre 2025

1 DOCUMENT - Publié le 13 novembre 2025

CIA S
 COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE
 D'AGGLOMÉRATION

Conseil d'Administration
 Séance du 13 novembre 2025 à 18h00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1080 boulevard Lévesque 11000 Rivière-Rouge

NOMS ET PRÉNOMS	Présence (X)	ABSENCE motif	ABSENCE motif 2
1. Marie Claire BARBIER	X		
2. Fabrice BARRÉ	X		
3. Fabrice BARRÉ	X		
4. Nicolas BOUDET	X		
5. Thomas BRASSE	X		
6. Sébastien LAMBERT - LA	X	X	
7. Christophe	X		
8. Jean-Christophe	X		
9. Fabrice BARRÉ	X		
10. Sébastien LAMBERT - LA	X	X	
11. Fabrice BARRÉ	X		
12. Sébastien LAMBERT - LA	X		
13. Sébastien LAMBERT - LA	X		
14. Sébastien LAMBERT - LA	X		
15. Sébastien LAMBERT - LA	X		
16. Sébastien LAMBERT - LA	X		
17. Sébastien LAMBERT - LA	X		
18. Sébastien LAMBERT - LA	X		
19. Sébastien LAMBERT - LA	X		
20. Sébastien LAMBERT - LA	X		
21. Sébastien LAMBERT - LA	X		
22. Sébastien LAMBERT - LA	X		
23. Sébastien LAMBERT - LA	X		
24. Sébastien LAMBERT - LA	X		
25. Sébastien LAMBERT - LA	X		
26. Sébastien LAMBERT - LA	X		
27. Sébastien LAMBERT - LA	X		

Autres personnes présentes :

Mme BARRÉ
 M. BOUDET
 M. BRASSE
 M. BRASSE

M. Sébastien LAMBERT - LA
 M. Sébastien LAMBERT - LA
 M. Sébastien LAMBERT - LA
 M. Sébastien LAMBERT - LA

à l'initiative d'un élu ou sur proposition de l'Établissement

En vertu de l'article 10 du règlement intérieur, les décisions sont adoptées par le conseil de l'Assemblée Générale à la majorité absolue des membres présents.

Au lieu de Rivière-Rouge, le 13 novembre 2025

Le Président,
 Sébastien LAMBERT - LA

Le Secrétaire de Rivière-Rouge,
 Fabrice BARRÉ

La présente délibération peut être consultée en tout ou partie sur le site internet de l'Assemblée Générale de la Communauté d'Agglomération de Rivière-Rouge, à l'adresse suivante : <https://www.grand-lac.fr>. Elle peut également être consultée sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Rivière-Rouge, à l'adresse suivante : <https://www.cas-grand-lac.fr>. Elle peut également être consultée sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Rivière-Rouge, à l'adresse suivante : <https://www.cas-grand-lac.fr>.



2025-11-13_DELIB12.PDF

[TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 4,0 MO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.